

Dans ce numéro

- > COG, CPG, COM, CPOM...
- > Du PMSI SSR à la T2A

Lettre trimestrielle de l'Union pour
la Gestion des Etablissements des
Caisses d'Assurance Maladie PACAC

ÉDITO

Le premier semestre 2007 a vu la concrétisation des outils régionaux, État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses Régionales, les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens et le Contrat d'Objectifs et de Moyens Medico-social régional.

Ces derniers visent à conforter une offre de soins de qualité, à créer les conditions d'un équilibre de fonctionnement grâce à l'adéquation entre les recettes et les dépenses et à permettre l'évaluation de notre performance collective. C'est dans ce contexte positif pour l'UGEAM PACA et Corse, qu'une direction nationale des UGECAM près du directeur général de la CNAM-TS vient d'être créée. Monsieur VAEZ-OLIVERA, notre nouveau directeur national, a pour mission de créer le groupe UGECAM grâce à une stratégie mettant en valeur son poids économique en favorisant les synergies inter établissements.

Comment ?

- Par une direction générale nationale assurée et non plus une coordination.
- En proposant à la direction générale de la CNAM-TS une stratégie cohérente consolidant l'existant et créant une dynamique.
- En favorisant la responsabilisation des établissements.
- En améliorant les résultats économiques du groupe.
- En créant une culture « UGECAM » de gestionnaires d'établissements de soins.

Les UGECAM, manquent de reconnaissance interne et externe. Nous devons COMMUNIQUER POSITIVEMENT et véhiculer ainsi une image dynamique.

Le Directeur

Jean-Pierre ALBESANO

INTERVIEW DE PIERRE CELTON

Responsable du réseau contrôle de gestion et Pilote du groupe national de mise en œuvre opérationnelle de l'outil de reporting SKOVER.

L'UGEAM PACA et Corse souhaitait acquérir un outil de reporting à l'instar des UGECAM Ile de France et Rhône Alpes. La CNAM-TS a décidé de généraliser cet outil à l'ensemble des UGECAM. Depuis janvier 2007, un groupe de travail a été créé ayant en charge la mise en œuvre opérationnelle de ce nouvel outil.



Synergie : Vous avez été nommé responsable de ce groupe de travail le 12 juin 2007, quelle est la mission et les objectifs de ce groupe pour 2008 ?

Pierre Celton : Le groupe que je coordonne est composé de l'ensemble des contrôleurs de gestion de toutes les UGECAM, de la représentante des UGECAM auprès de la CNAM-TS et d'un contrôleur de gestion CNAM-TS. Nous devons assurer le test des indicateurs de performance déterminés en 2006 pour les rendre exploitables au 1^{er} janvier 2008 lors des tests nationaux.

S. : Quels sont ces différents indicateurs communs qui vont être testés ?

P. C. : Les indicateurs portent sur des domaines aussi divers que la qualité de service (approbation des projets d'établissements, certification, signa-

ture des CPOM et COM, score icalin...), l'offre de soins (réseaux inter établissements, nombre de journées PMSI...) de management et pilotage (ETP, CDI, taux absentéisme moins de 8 jours, résultat prévisionnel, capacité d'auto financement...) et les tableaux de bord des établissements. Ces indicateurs seront régulièrement remontés vers les services de la CNAM-TS, de manière automatisée, via l'outil SKOVER.

S. : Toutes les UGECAM ont-elles fait l'acquisition de l'outil ? Ce groupe sera-t-il pérennisé ?

P. C. : L'ensemble des UGECAM est en charge de l'historique des données propre à chaque indicateur. La société Business Object assure la maintenance et le conseil. Après la fin de la phase de tests, ce groupe sera amené à se

réunir régulièrement pour échanger sur d'éventuels ajustements et améliorations. Bien sûr, d'autres projets, comme la comptabilité analytique, pourraient lui être confiés.

S. : À quoi va servir l'ensemble des indicateurs ?

P. C. : Ces indicateurs serviront à mesurer la performance de chaque établissement en termes de gestion et de qualité, dans le but d'améliorer sans cesse la prise en charge des patients. Ils fondent aussi la base de scoring pour l'attribution des primes de l'intéressement. Enfin, le Directeur d'établissement dispose d'un tableau de bord réunissant l'ensemble des indicateurs nécessaires au pilotage de son établissement.

COG, CPG, CPOM, COM...

UNE PREMIÈRE AU NIVEAU NATIONAL DANS LE MONDE DES UGECAM

Signature du COM médico-social,
le 6 sept 2007, au siège de l'UGECAM
PACA et Corse.
(M. CUENCA - DDASS 83,
M. VIEUXTEMPS - DDASS 05,
M. SARFATI - DRASS,
M. SOLARI - CRAM SE,
M. ALBESANO,
M. CHAPPELLET - DRASS PACA,
M. ROUX, M. DOSSETTO, M. PALMIER)



Le 6 septembre dernier à l'occasion de la signature du COM entre l'UGECAM PACA et Corse, la CRAM SE, la DRASS PACA et les DDASS. M. Albesano a tenu à mettre en valeur l'exemplarité de cet engagement réciproque donnant une lisibilité tant en terme d'offres de soins que financier sur les 5 prochaines années. Ce contrat vient conforter la gouvernance médico-administrative de l'UGECAM, favorisant la performance collective des équipes inter établissements.

LA COG

La mise en œuvre de la réforme de l'Assurance Maladie constitue l'objectif majeur de l'Etat et de la CNAM-TS, objectif décliné dans les trois axes de la Convention d'Objectifs et de Gestion entre 2006-2009 :

- placer la gestion du risque au cœur de l'action de l'Assurance Maladie,
- s'engager sur une offre de services homogène sur l'ensemble du territoire, modernisée et diversifiée, facilitant et simplifiant les démarches administratives des assurés, des professionnels de santé et des employeurs,
- renforcer la performance et l'efficacité globale de la branche.

LE CPG

Le Contrat Pluriannuel de Gestion permet aux UGECAM d'inscrire leur participation aux objectifs de l'Assurance Maladie fixés dans la COG, contrat d'objectifs et de Gestion 2006-2009 et dans l'annexe spécifique relative aux UGECAM.

Le CPG 2006-2009 repose sur :

- un socle commun d'indicateurs qui doit permettre d'apprécier la performance de l'UGECAM au regard des objectifs de l'Assurance Maladie,

- des objectifs individualisés qui permettent de prendre en considération les orientations de chaque UGECAM.

LE CPOM SANITAIRE

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, suite au décret du 2 novembre 2006, prévoit des engagements précis et mesurables de l'établissement en vue d'améliorer le service rendu au patient et de renforcer l'efficacité de sa gestion par une meilleure utilisation de ses ressources et le développement d'outils de gestion. Il répond aux dispositions figurant au schéma régional d'organisation sanitaire. Il est signé entre l'ARH et l'établissement.

La réalisation des objectifs et des engagements est évaluée en utilisant des indicateurs de suivi. Les résultats de l'évaluation sont inclus dans un rapport annuel qui sera utilisé lors de la demande de renouvellement du contrat.

LE COM MEDICO-SOCIAL

Le décret du 7 avril 2006, modifiant la réglementation afférente à la tarification, permet d'expérimenter la nouvelle disposition en matière de pluriannualité budgétaire et de dota-

tion globale commune à plusieurs établissements entre la DGAS, la DRASS PACA, les DDASS des Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Var, la CRAM du Sud-Est et l'UGECAM PACA et Corse.

Pour ce faire, un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) est conclu, pour une durée de 5 ans, avec pour objet l'amélioration de l'efficacité :

- en améliorant la qualité de la prise en charge de la personne accueillie,
- en développant l'offre d'accompagnement et de soins,
- en maîtrisant les dépenses,
- en optimisant l'organisation interne au sein de l'organisme,
- en modernisant le patrimoine immobilier,
- en expérimentant un nouveau mode d'allocation de ressources modifiant les relations entre l'UGECAM PACA et Corse et les autorités de tarification.

En cohérence avec la Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la CNAM-TS, le Contrat Pluriannuel de Gestion et le Projet d'Entreprise, l'UGECAM s'engage à mettre en œuvre les politiques sociales et médico-sociales définies par les Autorités Publiques dans chaque département.

NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE



M. Chappellet, Directeur de la DRASS PACA a estimé que la signature de ce contrat permettait de concilier la cohérence régionale nécessaire et le respect des spécificités départementales.

Sont ainsi prises en compte :

- Une démarche objectifs/résultats permettant aux services de l'Etat de se concentrer sur les fonctions de pilotage, inspection et contrôle.
- Les relations renouvelées entre l'Etat et les opérateurs grâce à un dialogue de gestion périodique, sur la réalisation des objectifs et les ajustements utiles.

Ce COM est exemplaire car il est le premier signé au plan régional avec une UGECAM de surcroît la plus importante de France. Si ce contrat apporte des moyens supplémentaires, il induit aussi des responsabilités nouvelles. Il doit permettre à l'ensemble des parties prenantes de dialoguer en parfaite confiance et en toute transparence.

DU PMSI SSR À LA T2A

Depuis 1998, l'ensemble des établissements de santé français ont mis en place le Programme Médicalisé des Systèmes d'Information.



Chaque semaine, les professionnels de santé font un recueil d'informations médico économiques sur leur activité. À ce jour, ces données nous ont permis de mieux connaître la nature des

patients pris en charge dans les établissements et des soins prodigués.

À ce jour, les établissements reçoivent une Dotation Annuelle de Financement (Dotation Globale) qui n'est pas liée à l'activité. Le passage des établissements de soins de suite et réadaptation à la T2A (Tarification à l'Activité) est prévu pour 2012.

Dans l'attente de cette T2A cible, à partir de 2009, une partie du budget sera allouée en fonction d'un certain nombre d'éléments d'activité qui sont en cours de définition actuellement.

Cette période transitoire se fera avec un recueil PMSI modifié par rapport à ce qui se pratique. En voici

les principaux changements :

- Prise en compte de la dépendance cognitive.
- Les activités de rééducation, réadaptation seront renseignées sans recueil de la totalité du temps de prise en charge (seuil de 30 min par semaine).
- Les activités de bilan, physiothérapie, balnéothérapie et rééducation collective seront prises en compte.
- Les prises en charge cliniques particulières et les diagnostics associés significatifs sont remplacés par le recueil d'une co-morbidité par semaine de recueil.

Ce nouveau mode de recueil va conduire à la création d'un indicateur de valorisation de l'activité qui sera un

élément essentiel du financement de l'établissement à partir de 2009.

Ces perspectives nous amènent à assurer un recueil PMSI le plus performant possible.

Le Docteur Pierre-Jean BENEZET et Jean-Paul ANDRÉ représentent respectivement, depuis environ 6 mois, l'UGECAM PACA et Corse, à l'occasion des réunions des groupes de travail "T2A SSR - recueil et classification" et "Plateaux techniques spécialisés et molécules onéreuses" organisées par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation.

www.ugecampacac.com

Nous avons appliqué la nouvelle charte graphique de l'Assurance Maladie à l'ensemble de nos documents (papeterie, cartes de visite, rapport d'activité, livret d'accueil...) afin de générer une unité graphique et une cohérence d'expression sur l'ensemble des supports, permettant une identification rapide et aisée de nos établissements comme Acteurs de l'Assurance Maladie.

Notre site internet a lui aussi été revu dans sa forme, selon la même unité graphique, comme l'ensemble des

supports d'édition / communication / multimédia réalisés par les différents émetteurs de l'Assurance Maladie.

Notre objectif est de renforcer la présence et la visibilité du logotype de l'Assurance Maladie et d'informer nos publics, patients, partenaires de l'éendue de nos activités.

Le site est en ligne et nous attendons vos suggestions, afin de l'améliorer.

Dans le but d'optimiser et de centraliser les flux d'informations, l'élabo-

ration d'un site intranet est devenue incontournable. Afin que ce site soit utile et dynamique, le réseau informatique élabore le cahier des charges indispensable pour le choix de la société spécialisée dans la création de site intranet spécifique à notre activité. Ce site nous permettra d'accéder à l'annuaire de l'ensemble des professionnels, aux différents procédures, aux modes opératoires, aux instructions générales de direction... de l'UGECAM PACA et Corse.



De gauche à droite :
J.-F. Plançon,
J.-P. Albesano,
J.-L. Vaez-Oliviera,
J.-P. André et F. Blet.

VISITE DU NOUVEAU DIRECTEUR NATIONAL DES UGECAM AU SIÈGE

Les 2 et 3 octobre derniers, Jean-Louis VAEZ-OLIVIERA, nouveau Directeur des UGECAM succédant à Sylvie MANSION, qui a rejoint l'UCANSS, a rencontré l'équipe de Direction de l'UGECAM PACA et Corse.

Le Comité de Rédaction :
Directeur de la Publication :
Jean-Pierre Albesano.
Rédactrice en Chef :
France Bocognani.
Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro.
Maquette : Studio Magellan.
Dépôt légal à parution.